

# **Badische Landesbibliothek Karlsruhe**

**Digitale Sammlung der Badischen Landesbibliothek Karlsruhe**

## **Vues pittoresques des chateaux, monumens et sites remarquables de l'Alsace**

**Rothmüller, Jacques**

**Colmar, [1839]**

Strasbourg

[urn:nbn:de:bsz:31-265342](https://nbn-resolving.org/urn:nbn:de:bsz:31-265342)

## Strasbourg.

Strasbourg subsistait dès le temps des Romains sous le nom d'*Argentoratum* ; mais ni Strabon , ni Pline, ni aucun autre écrivain, n'en ont fait mention avant le règne des Antonins. Ptolomée, le premier qui en ait parlé, le place mal à propos dans le pays des *Vangiones*, puisqu'il était dans celui des *Triboques*. Il dit seulement que la huitième légion d'Auguste était en garnison à *Argentoratum*. Depuis on ne trouve pas qu'il soit fait mention de cette place jusqu'au quatrième siècle, où l'empereur Julien défit près de ses murailles une nombreuse armée d'Allemands qui venaient tenter une nouvelle incursion dans les Gaules. On l'appela *Argentoratum*, *Argentoratus*, *Argentorate* et enfin *Argentina*.

La ville d'*Argentina* ayant été détruite par les Allemands au commencement du cinquième siècle, elle ne fut rétablie que vers le milieu du sixième, sous le nom de *Strateburgum*, ce qui signifiait une forteresse située sur une grande route. Pendant l'espace d'environ sept cents ans, ce bourg, auquel les historiens du temps n'ont pas laissé que de donner souvent la qualification de *ville*, fut renfermé dans une enceinte d'une fort petite étendue; il paraît qu'il ne comprenait au plus que l'île formée par la rivière d'Ill, presque au cœur de la ville de Strasbourg. Ses murailles, dont il a été trouvé des vestiges considérables, étaient bâties selon les règles de l'architecture romaine, c'est-à-dire sans angles, ni saillants, ni rentrants.

C'est par cinq différents accroissements que la ville dont il s'agit, a été mise en l'état où on la voit aujourd'hui.

Les premiers faubourgs se formèrent et s'étendirent principalement à l'occident sur le chemin qui conduisait en France et au palais de Kœnigshoffen, qui fut pendant plusieurs siècles le séjour des rois.

Ces premiers accroissements de la ville commencèrent vers l'an 1250, l'empire étant alors agité par des troubles très-violents. A cette occasion, le mur d'enceinte avec son fossé fut prolongé depuis le pont de pierre jusqu'à Saint-Pierre-le-Vieux et la Bruche, de sorte, cependant, que le Marché-aux-Vins n'y fut pas renfermé. De là vient la division de la ville en ancienne et nouvelle.

Le second accroissement fut fait vers l'an 1300, ou peut-être même quelques années auparavant. L'ancien fossé fut comblé, et l'on en ouvrit un nouveau plus profond et plus large, qui fut tiré depuis Saint-Pierre-le-Vieux jusqu'à Saint-Pierre-le-Jeune et à la tour des Juifs.

A ce second accroissement, Albert et Kœnigshoffen en ajoutent un troisième, qui aurait été fait en même temps dans la partie méridionale opposée à la ville, et par conséquent au delà de la Bruche. Cette troisième augmentation conduisit depuis le Pont-Couvert jusqu'à la porte Sainte-Élisabeth, et à l'écluse du Rhin, par laquelle on entre dans la ville.

Le quatrième accroissement fut commencé en 1374 et terminé en 1390. Par le cinquième accroissement le faubourg de Krutenhauss fut fermé de murailles depuis la porte des Bouchers jusqu'à celle des Pêcheurs. Il paraît que cet ouvrage fut commencé en 1404 et achevé en 1441. Tels furent les premiers accroissements que reçut la ville de Strasbourg avant d'être entourée des travaux de défense qu'elle doit au génie de Vauban.



## HISTOIRE POLITIQUE DE LA VILLE D'APRÈS SCHÖEPFLIN.

En considérant la progression des événements et les destinées de la ville; en observant comment elle s'est élevée à l'illustration d'une importante cité, on peut ranger son histoire en quatre phases bien distinctes. Son enfance a subsisté depuis sa renaissance des ruines d'Argentoratus, au sixième siècle, jusqu'au onzième siècle, qu'a commencé pour elle, sous les empereurs saliques et de la maison de Souabe, l'âge de l'adolescence. C'est durant les orages du grand interrègne qui a précédé l'élévation de la maison de Habsbourg, qu'elle a acquis toute la vigueur de la jeunesse, et c'est sous le gouvernement des empereurs de la maison d'Autriche, que, prenant le poids et la maturité de l'âge viril, elle a porté sa tête fort haute entre toutes les villes de l'empire.

Durant ses premiers temps, Strasbourg jouissait déjà des prérogatives d'une ville royale et palatine, exempte de la juridiction des ducs et des comtes de la province, ayant son comte particulier, royal et ensuite impérial. Plusieurs rois et empereurs y ont séjourné depuis cette période. Dans le dixième siècle des troubles s'élevèrent sur le Rhin. La ville de Brisach était devenue le centre de la rébellion; elle fut assiégée en 929, par l'empereur Othon I<sup>er</sup>. Cette ville ayant été prise, l'empereur reléqua l'évêque Ruthard de Strasbourg, pour avoir pris part à la conjuration; la ville de Strasbourg n'y fut heureusement pas mêlée. Mais elle souffrit fort innocemment, en 1002, de la vengeance que voulut exercer sur Attric, son évêque Hermann, alors duc de Souabe et d'Alsace. Celui-ci avait été le compétiteur de Henri II pour le trône impérial, et l'évêque de Strasbourg avait embrassé le parti de Henri. Herrmann fit invasion dans la ville et y détruisa les édifices ecclésiastiques et lares. La ville se relevait à peine de ce désastre, qu'elle en éprouva un second. Le même jour le feu du ciel consuma l'ancienne cathédrale et l'église de Saint-Thomas (ce fut en 1010). L'empereur qui avait déjà fait don, en 1005, à l'évêque Werner des revenus de Saint-Étienne, en réparation des dégâts commis par les troupes du duc Hermann, l'autorisa, en lui confirmant ce don, à l'employer à la reconstruction d'une nouvelle basilique, et ce fut ce Werner, si justement surnommé édificateur, ce Werner, constructeur du château de Habsbourg en Argovie, qui jeta, en 1015, les fondements d'un temple immense pour une petite ville dont il semblait dès lors augurer la future importance. Tel fut le premier âge de Strasbourg.

Avec Henri II, autrement dit Saint-Henri, se termina, en 1024, la série des empereurs de la maison saxonne que vint remplacer, par l'élection de Conrad II, la maison de Franconie, tige des empereurs saliques. Ces empereurs visitèrent fréquemment la ville; l'un d'eux, Lothaire II, qui avait à se louer de sa fidélité, lui accorda, en 1129, un noble gage de liberté, en affranchissant à jamais tous les habitants de Strasbourg, de telle condition qu'ils fussent, de toute juridiction étrangère. Ce diplôme est le plus ancien document authentique qui soit resté dans les archives de la ville.

La maison de Souabe, autrement dite de Hohenstauffen, ayant succédé aux empereurs saliques en l'année 1138, favorisa encore plus que tous ses devanciers l'adolescence de la ville. L'empereur Philippe, par un mémorable privilège daté de 1205, proclama libres et francs de toutes charges, les biens que les Strasbourgeois pourraient posséder en Alsace. Cette immunité fit ardemment convoiter le droit de bourgeoisie, et l'accroissement de la population obligea bientôt d'étendre l'enceinte de la ville; les seigneurs les plus puissants y prirent leur domicile. Dans des démêlés graves entre l'empereur Frédéric II et Grégoire IX, en 1228, la ville et l'évêque avaient pris le parti du pape. Deux années après, la concorde se rétablit. En 1236, l'empereur, par un



N. 1078



J. B. B. B.

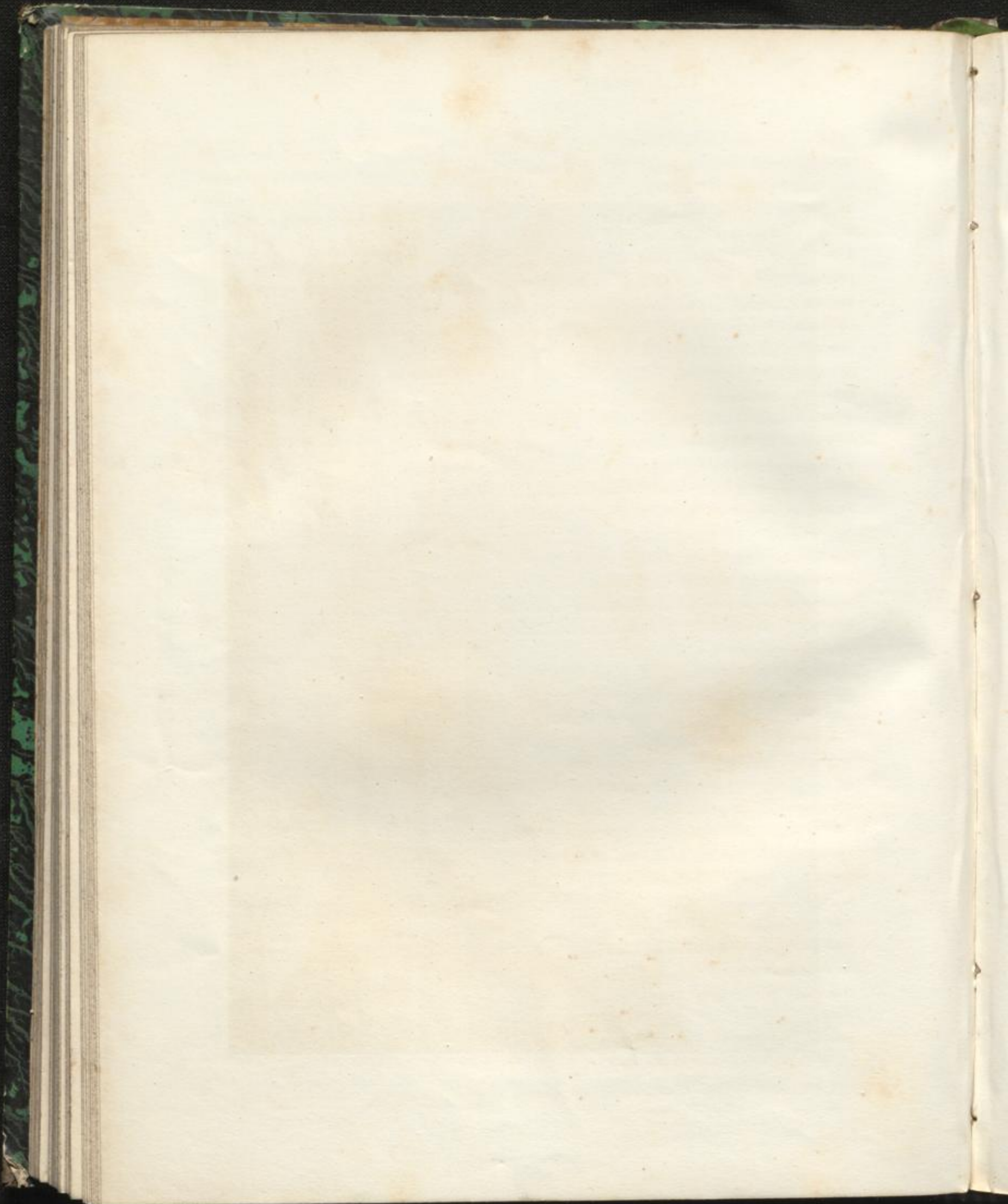
Edité de Bâle chez W. & C. G. G.

J. Rothemann, del.

# VUE DE STRASBOURG

prise depuis le Pont d'âne







diplôme daté de Colmar, affranchit les Strasbourgeois de la loi, qui, dans les cas de naufrage sur le Rhin ou sur d'autres rivières, attribuaient la propriété des choses naufragées au seigneur du lieu. L'empereur Richard confirma, en 1262, toutes ces concessions, prit la ville sous sa protection et celle de l'empire, et recommanda à son prévôt de Haguenau de lui prêter assistance chaque fois qu'elle le demanderait.

Dans le même temps s'élevèrent les contestations et les troubles les plus graves entre la ville et l'évêque Walther de Géroldseck. Celui-ci se fondant sur des prérogatives temporelles que les empereurs avaient accordées à ses prédécesseurs, et profitant de l'importance que lui donnait, à cette époque, sa qualité de Landvogt, aspirait à une certaine domination de la ville.

Étant entré en guerre avec le duc de Lorraine il demanda des troupes à la ville; celle-ci qui ne crut pas lui être soumise dans les choses temporelles, s'y refusa. L'évêque se mit en colère, et les habitants irrités rasèrent son château d'Altenbourg, situé à une lieue de la ville. L'archevêque de Trèves, les abbés de Saint-Gall et de Murbach, avec les comtes de Lauvenberg, de Kibourg, de Fribourg et de Neubourg, accoururent au secours de l'évêque. Othon d'Ochsenstein, Walther de Girbaden et les Rhingrave combattaient pour la ville. A la suite de quelques escarmouches, elle fut assiégée. Il y eut une courte trêve, durant laquelle Rodolphe de Habsbourg, qui s'était d'abord mis au service de l'évêque, mécontent de lui, l'abandonna et se rangea, en 1261, du côté de la ville. L'affaire finit, l'année suivante, par une bataille près de Hausbergen; l'évêque, commandant lui-même son armée, fut vaincu; son frère Hartmann, Unter-Landvogt, lui et beaucoup de gentilshommes prisonniers, furent emmenés en ville et renfermés dans le Bruderhoff. Les Strasbourgeois déployèrent beaucoup de valeur sous la conduite de leurs chefs Zorn, Liebenzeller, Gugenmeister et Eich, auxquels la ville reconnaissante érigea des statues. A l'avantage de cette victoire se joignit pour Strasbourg celui bien plus important, que son général Rodolphe de Habsbourg monta, en 1273, au trône impérial. Il existe de lui des lettres de 1277, par lesquelles il défendit d'exiger des Strasbourgeois, dans aucun lieu de l'Alsace, les droits connus sous le nom de *bute, precaria*. En 1285 il réprimanda le Landgrave de la Basse-Alsace pour avoir cité devant lui les bourgeois de Strasbourg.

L'époque qui suivit celle-ci, se signala par une grande ardeur belliqueuse à laquelle les derniers succès obtenus par la ville avaient donné l'essor. La ville prit les armes, tantôt pour venger les injures, tantôt pour étendre son indépendance, ou pour reculer ses limites, reconquérir ses droits, secourir ses alliés, toujours prudemment dirigée par ses magistrats. L'on peut juger de sa population, puisqu'en 1267 près de cinq cents pèlerins partirent pour la terre sainte, et en 1300 huit cent cinquante pour assister au jubilé de Rome.

Dans cet état prospère, la classe plébéienne sentit sa force et endurait impatiemment ceux qui étaient en possession des places et de l'autorité. Strasbourg obéissait ainsi, non à un mouvement qui lui était propre, mais à celui qui agitait toute la partie occidentale de l'Europe et qui marquait l'ère de l'affranchissement des communes.

Le régime aristocratique de la ville avait dégénéré en oligarchie, en se partageant pour ainsi dire uniquement entre deux familles: les Mühlenheim et les Zorn, qui, par leurs divisions et leurs intrigues, affaiblirent leur influence et donnèrent ainsi au peuple l'occasion de leur enlever le pouvoir. Déjà à la fin de juillet 1308 des troubles sérieux éclatèrent; les bourgeois avaient passé la nuit dans leurs tributs et les nobles dans une de leurs salles à la Haute-Montée; l'on s'attaque



subitement, et la victoire resta aux nobles qui étaient commandés par Nicolas Zorn, alors prévôt. Seize bourgeois furent tués, trente blessés et quatre-vingts pris et bannis perpétuellement de la ville. Ce succès rendit la noblesse plus dure qu'auparavant, jusqu'à ce que la discorde qui régnait entre les deux familles dominantes, amenât une fin tragique; ce fut à l'occasion du conflit qui s'était élevé pour la dignité impériale entre Frédéric d'Autriche et Louis de Bavière. Les Zorn s'étaient attachés aux premiers et les Mühlenheim à l'autre. Louis de Bavière arriva dans la ville en 1320, pour apaiser les troubles; il reçut dans l'église cathédrale le serment des Mühlenheim; les Zorn persistèrent dans leur résistance. La victoire ayant couronné Louis en Allemagne, le crédit des Mühlenheim s'accrut, mais avec lui aussi la jalousie de l'autre famille. Tous les nobles de la ville s'étaient divisés entre ces deux factions; ils prirent les armes et un carnage eut lieu entre eux le 13 des calendes de juin 1332, dans la rue dite Brandgass, et dans la cour des Sturm. Les plébéiens entrevirent que le moment serait favorable à leur affranchissement; ils demandèrent qu'on leur remît le drapeau, les clefs, le sceau et la garde de la ville. Le peuple, en possession des insignes de l'autorité, donna une nouvelle forme au gouvernement; il se réserva les deux tiers des places. Le pouvoir fut déferé aux tribus, et la direction des tribus à un nouveau chef de la bourgeoisie sous le titre d'*Ammeister*. C'est un nommé Burghard Winger qui parvint le premier à cette nouvelle dignité; il avait été chef de la tribu des boulangers, et quoique noble, le peuple avait trouvé en lui son principal appui.

La place, créée d'abord comme annale, fut perpétuée sur sa tête; il s'en démit au bout de treize mois pour cause de santé; il eut pour successeur Pierre Schwarben, aussi noble. Celui-ci fut destitué avec le *Stettmeister*, en 1349, pour avoir résisté à la fureur du peuple, qui voulait qu'on brûlât les juifs. Jean Betschold, de la tribu des bouchers, le remplaça; il fut le troisième *Ammeister*, mais le premier de l'ordre plébéien. La communauté décréta alors qu'à l'avenir cette magistrature ne serait plus possédée que par des plébéiens.

En 1349, une cérémonie imposante eut lieu devant la cathédrale, vis-à-vis du palais épiscopal. L'empereur Charles IV conféra avec grande pompe à l'évêque Berthold les droits régaliens (ce qui comprenait droits de monnaie, de péages), et l'évêque de Bamberg, en qualité de légat apostolique, releva, en vertu d'une bulle du pape, d'abord le clergé, ensuite la ville, des interdicts et censures qu'ils avaient encourus pour avoir adhéré à Louis de Bavière.

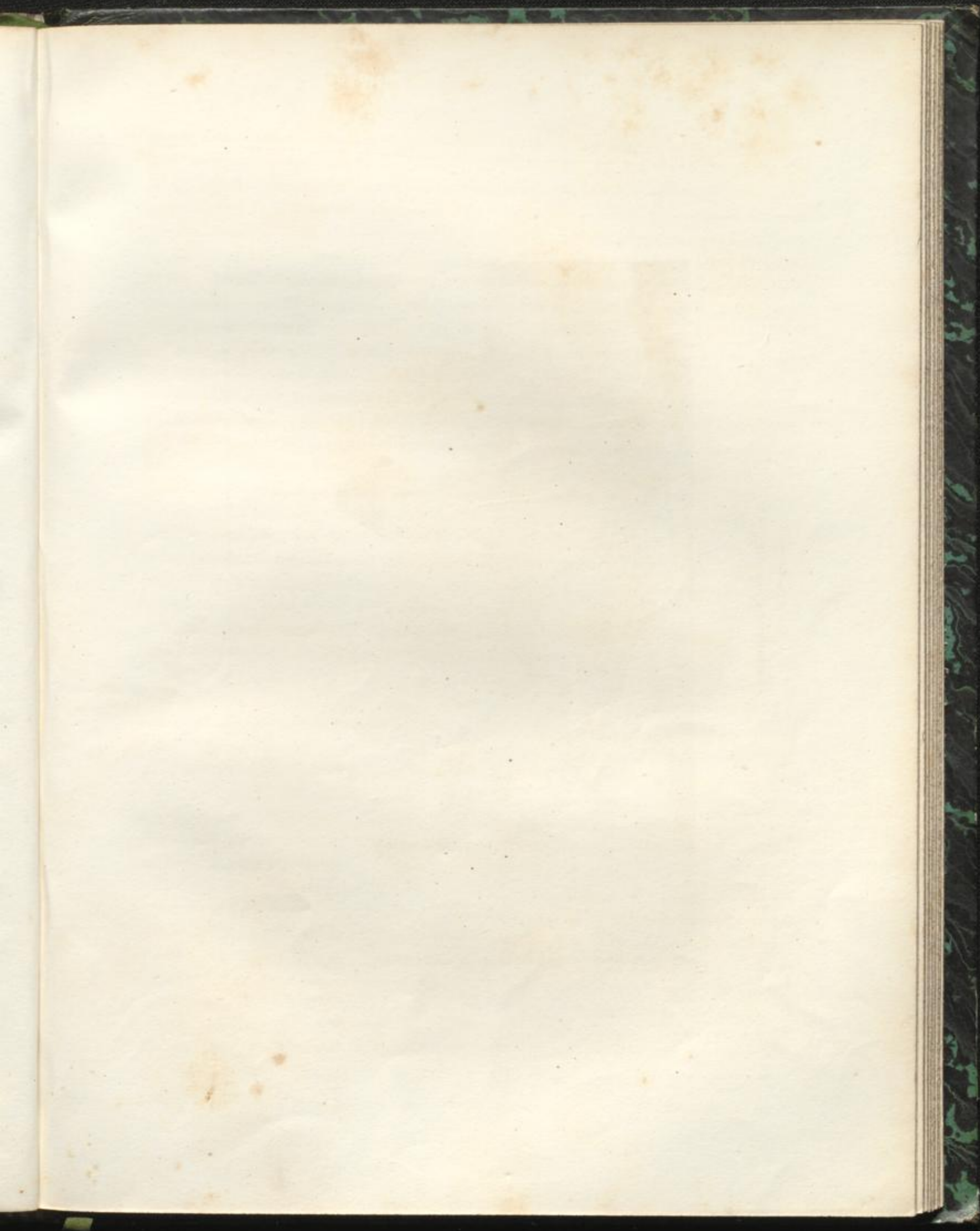
Cependant, peu après, le même empereur, fournit à la ville un sujet de grief, en ce qu'il autorisa les électeurs riverains du Rhin à établir de nouveaux péages sur la navigation de ce fleuve. Les Strasbourgeois qui, dès ce temps, firent le principal commerce de l'Allemagne, fermèrent par représailles, pendant trois ans, le cours du Rhin par des chaînes et des pieux, ce qui déterminâ les électeurs à renoncer à leur prétention.

En 1365, Strasbourg se vit investi pendant quelques jours par une troupe d'Anglais débandés, qui étaient restés en France à la suite de la guerre. L'appât du pillage les avait attirés en Alsace. L'armée de l'empereur Charles IV, à laquelle les troupes strasbourgeoises se joignirent, contraignit les bandits à la retraite.

*Alliances de la ville, en 1367, avec les comtes de Deux-Ponts et le seigneur de Kinstingen, et, en 1371, avec l'évêque de Strasbourg et le comte de Wurtemberg.*

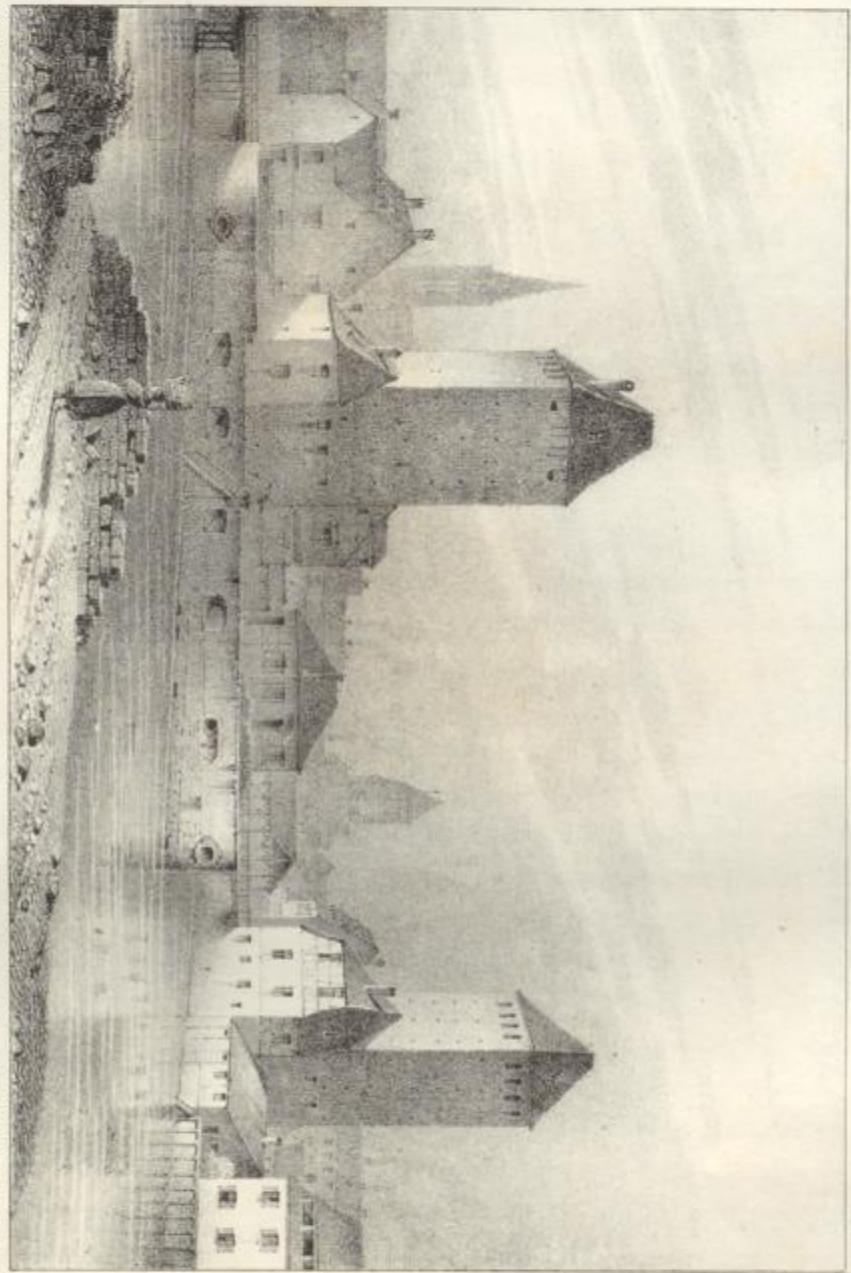
En l'année 1400, l'empereur Robert vint, peu après son élection, avec toute sa maison à Stras-







Bas. 1830.



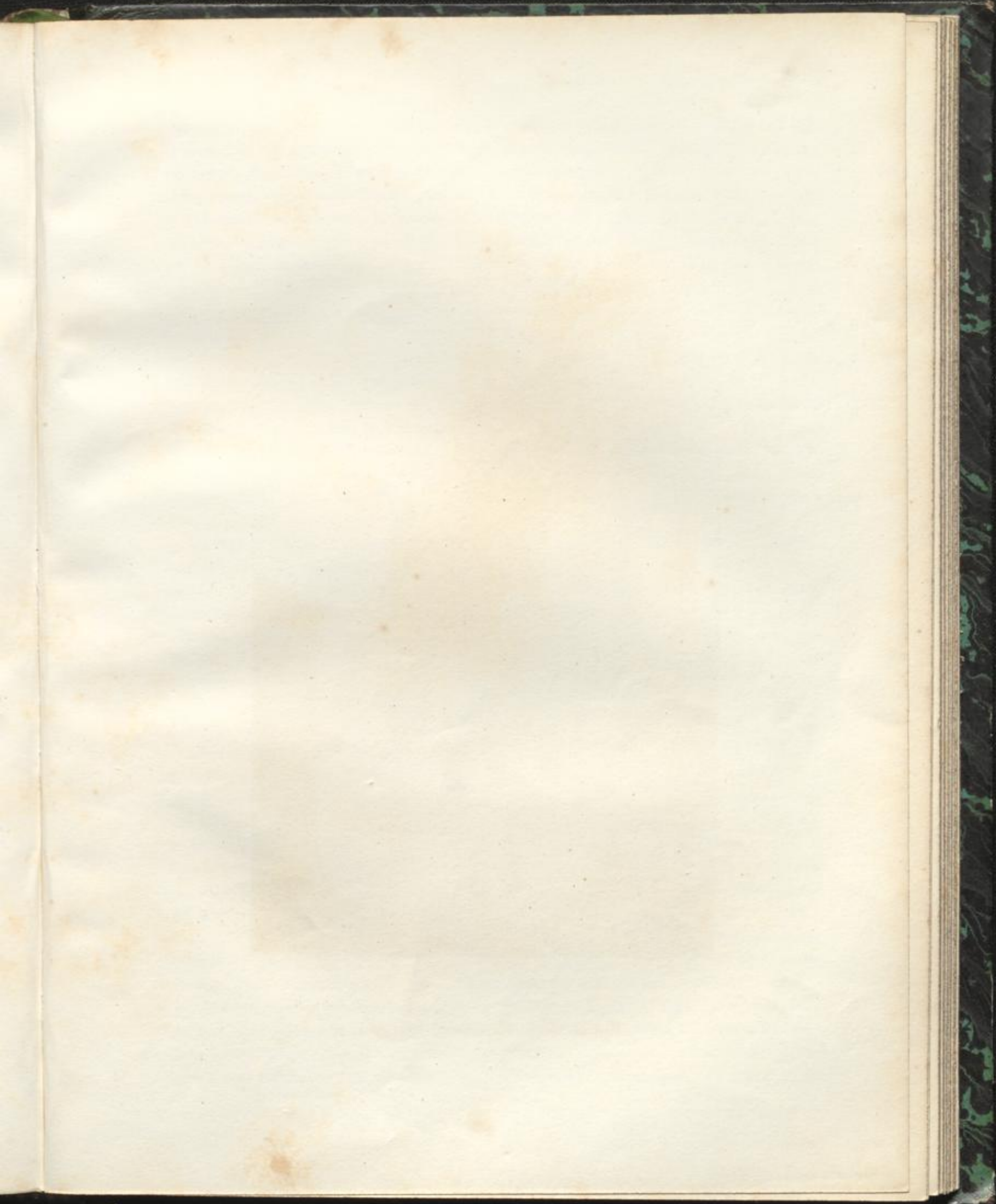
J. Reichardt del.

Zollschloßer & Neumann sculp.

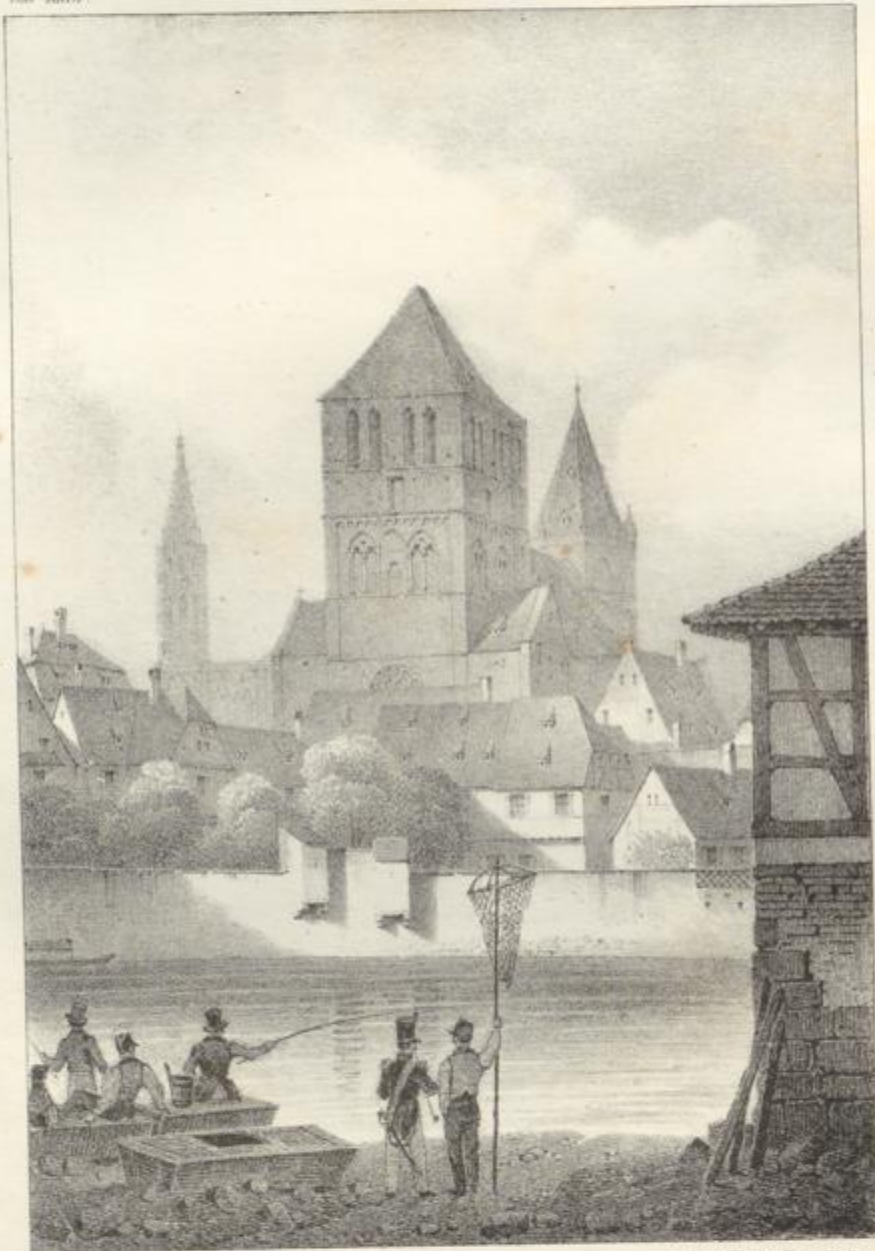
Pl. XXXIII.

Vue de Strasbourg.  
près d'un pont couvert.









*J. Rathmüller del.*

*Lith. de Huber & Vica à Colmar*

Eglise de St Thomas à Strasbourg.



bourg, où il lui fut fait une magnifique réception. Dans la même année, il confirma à la ville le droit dont elle avait déjà usé auparavant, de faire elle-même ses lois, prérogative ratifiée par Sigismond, Maximilien, Charles-Quint et tous leurs successeurs.

Sigismond, successeur de Robert, vint trois fois à Strasbourg; il accorda, en 1433, à la ville et à chacun de ses habitants, la capacité de posséder des fiefs; il gratifia de plus la ville du droit d'établir des péages en ville et au dehors, comme aussi de recevoir dans ses murs les sujets bannis par les tribunaux de l'empire ou par l'empereur lui-même. L'empereur Frédéric y ajouta la permission aux proscrits de l'empire de se montrer dans Strasbourg aux époques de foire, et quatorze jours avant et après. Le diplôme le plus mémorable de Sigismond, en faveur de la ville est celui de 1435, qui lui accorda la prérogative d'être jugée par les *Austrègues*. L'empire désigna, pour composer cette juridiction, les villes de Bâle, Worms et Ulm. Sous le règne du même Sigismond, le grand chapitre fit arrêter l'évêque Guillaume de Diest, à Molsheim, en 1414, et le livra à la ville, pour être gardé dans la tour aux Pfennings. La ville le remit entre les mains du chapitre qui l'enferma dans la chapelle de Saint-Jean-Baptiste, à la cathédrale. La chose ayant été déferée au concile de Constance, en 1406, le chapitre et la ville furent mis en interdit. Par arrangement de l'année suivante, la ville eut à payer pour ce fait à l'empereur et au concile cinquante mille florins du Rhin. Le chapitre s'engagea à restituer la moitié de cette somme à la ville.

En 1444 la ville se vit menacée par le dauphin de France, fils de Charles VII, qui était à la tête de trente-six mille Armagnacs. Cependant cette menace ne fut suivie d'aucune tentative; au contraire, les habitants, dans différentes rencontres, châtièrent ces soldats et se vengèrent des dévastations qu'ils avaient exercées sur le territoire de la ville.

L'empereur Frédéric IV, à l'exemple de ses prédécesseurs, continua à accorder des franchises à la ville. Par un diplôme spécial de 1451 il la garantit contre ce que l'on appelait alors *les jugements westphaliens*, espèce de tribunal qui, se prétendant institué par Charlemagne, espérait étendre sa juridiction sur tout l'empire. Le même empereur, étant venu visiter Strasbourg avec son fils Maximilien, en 1471, gratifia la ville du droit d'asile en faveur de tous ceux qui auraient été proscrits par les régences de Rothweil, de Westphalie et autres tribunaux. Étant revenu à Strasbourg deux années après, il lui accorda de plus le privilège de recevoir au nombre de ses bourgeois ceux qu'elle voudrait, en dispensant la ville de les rendre à leurs seigneurs, si ceux-ci laissaient passer une année sans les revendiquer. Il décida en faveur du magistrat, en l'année 1471, que si un serment litis-décisore lui était imposé par un juge supérieur, il pourrait le faire prêter au nom de tout le sénat par deux ou trois de ses membres. Enfin, par la plus mémorable de ses chartes, donnée à Lintz en 1490, il dispensa les habitants d'obéir à toute juridiction ecclésiastique ou de se suster devant elle dans les affaires non religieuses.

La ville fut aussi impliquée dans les guerres qui suivirent l'impignoration imprudente que l'archiduc Sigismond avait faite de ses terres d'Alsace et du Brisgau à Charles-le-Téméraire, duc de Bourgogne. Strasbourg y fut entraîné à raison de son alliance avec la Suisse; il envoya, en 1474, des troupes à l'empereur pour l'aider à débloquer la ville de Nuys, que Charles assiégeait, et elle procura à l'archiduc Sigismond la plus grande partie des quatre-vingt mille florins pour lever l'impignoration. Le duc Charles, piqué de la conduite de la ville, lui fit faire les plus atroces menaces par son intendant, Pierre Hagenbach. Ce Hagenbach, ayant été pris, fut



condamné à être décapité par une sentence rendue à Brisach, par des juges strasbourgeois et suisses. L'exécution eut lieu le jour de Pâques de l'année 1474.

La ville, s'attendant à être attaquée, fit démolir cinq monastères pour enlever tout abri aux magistrats. Charles ayant tourné ses forces contre la Suisse et assiégeant Granson, Strasbourg envoya de l'infanterie, de la cavalerie et des canons aux Bernois et aux Fribourgeois. Après l'affaire de Granson, elle fournit huit cents fantassins, quatorze cents cavaliers et onze pièces de canon, qui servirent au gain de la bataille de Nancy, dans laquelle Charles-le-Téméraire périt.

Maximilien I<sup>er</sup>, successeur de Frédéric, vint fréquemment à Strasbourg. Les Strasbourgeois lui doivent un diplôme de 1494, par lequel il leur accorda la faveur que les titres qu'ils auraient à produire devant les tribunaux, quoique en forme de copies; mais attestés par la signature de l'évêque, auraient l'autorité de l'acte original; il conféra de plus à leur magistrat le privilège de juger sans appel, à moins que l'appelant ne prêtât serment auparavant que son appel n'est pas téméraire. Il fixa à vingt-quatre florins le taux du dernier ressort, qui, vers la fin de la période germanique, s'éleva jusqu'à six cents florins.

Maximilien I<sup>er</sup> avait, par un règlement du 4 mai 1505, décidé que les biens d'aucun bourgeois de Strasbourg ne pourraient être saisis ou vendus, en vertu d'un jugement ecclésiastique ou laïque, sans la connaissance de l'Ammeister.

En 1556, Maximilien II autorisa la ville d'étendre son droit de péage sur le Rhin aux rivières d'Ill, de la Bruche et de la Kintzig. Il lui accorda, dans la même année, la faveur d'ériger une académie que Ferdinand II convertit, en 1621, en université. Ce privilège est le dernier que la ville ait obtenu des empereurs d'Allemagne.

Sous Charles-Quint et durant les troubles religieux du seizième siècle, Strasbourg s'allia, en 1526, avec l'électeur de Saxe et le Landgrave de Hesse, et en 1530 avec les cantons suisses qui avaient embrassé la réforme, et elle entra dans la ligue de Smalcalde. Elle joignit ses troupes à celles de cette confédération en 1546. L'armée fédérée ayant été défaite par Charles-Quint, les Strasbourgeois furent obligés de payer trente mille florins et de livrer douze pièces de canon; ils se réconcilièrent avec l'empereur à Nordlingen. Pendant la tenue du concile de Trente, le sénat y députa, en 1552, Jean de Heide. Celui-ci en était revenu au bout de quelques mois; il fut remplacé par Marbach, docteur en théologie, lequel quitta peu après, lorsqu'il apprit que le nouvel électeur, Maurice de Saxe, après avoir pris Augsbourg, marchait avec son armée contre l'empereur, campé à Inspruck. Dans le même temps, Henri II, roi de France, allié de Maurice, s'avance vers le Rhin, enlève Toul, Verdun et Metz.

Les Strasbourgeois envoyèrent au devant de lui, jusqu'à Sarrebourg, Pierre Sturm, Frédéric Gottesheim et Jean de Heide. Le 7 mai, l'armée du roi, arrivée à Saverne, se dirigea sur Haguenau et Wissembourg pour rentrer en France. Strasbourg entretenait alors une garnison de cinq mille hommes.

Peu après, Charles-Quint arriva par le Wurtemberg et le Palatinat, et entra, le 19 septembre, à cheval, dans Strasbourg. La ville avait député vers lui Jacques Sturm, Frédéric Gottesheim et Louis Grem, pour le prier de ne pas amener son armée sur son territoire et d'entrer avec peu de monde en ville. Le magistrat le reçut à la porte du Rhin; il ne fit que dîner en ville, et remonta à cheval, malgré le temps pluvieux pour aller à Bischoffsheim, où il séjourna quelques jours pour veiller à son armée qui était dans la banlieue de Strasbourg.





J. F. Schwanfelder del.

Est. de Huber & Van der Grinten.

Mausolée du Maréchal de Saxe

avec le Temple de St. Thomas.







De là il se rendit à Landau, où il resta seize jours, se préparant à entreprendre le siège de Metz, qui fut commencé le 22 octobre. Dans la même année, le magistrat, pour complaire à l'empereur, envoya pour la seconde fois Charles Marbach au concile de Trente.

En 1553 la ville perdit Jacques Sturm, homme illustre par sa vertu et l'élevation de son génie. Il s'était acquitté de quatre-vingt-onze légations, et avait su mériter l'affection de Charles-Quint. Trois années après mourut Heide, l'historien de ces temps.

Le comte Jean Vanderscheid, élu évêque en 1569 par le chapitre, placé sur l'autel du chœur, refusa le serment que prêtaient ses devanciers pour le maintien des droits de la ville. Il le prêta en 1578, sur la déclaration du sénat que ce serment ne s'appliquait qu'aux choses civiles. Maximilien II vint à la ville deux fois; tout fut tranquille à Strasbourg sous son règne. Il n'en fut pas de même sous son fils Rodolphe II. De graves discussions s'élevèrent entre les chanoines dont plusieurs avaient embrassé les nouvelles doctrines. L'empereur écrivit en vain au sénat en faveur des catholiques; il employa des médiateurs en 1585.

Les affaires se brouillèrent bien davantage encore à la mort de l'évêque Vanderscheid, en 1592. Les chanoines protestants élurent pour administrateur de l'évêché Jean-Georges, fils de l'électeur de Brandebourg, qui faisait alors ses études à Strasbourg. Les chanoines catholiques assemblés à Saverne, nommèrent, de leur côté, le cardinal Charles de Lorraine. La ville tenait pour le Brandebourgeois, et avec elle tenaient les réformés helvétiques Ernest-Frédéric, marquis de Bade, et d'autres encore. La ville choisit pour commandant de ses troupes le prince d'Anhalt. Différents petits combats lui furent pernicious. L'année suivante l'on recourut à l'expédient de partager l'évêché entre les deux prétendants, et la guerre fut assoupie. Mais elle se ranima au bout de dix ans. Enfin, par la médiation de Frédéric de Wurtemberg, une transaction fut conclue à Haguenau, en 1604, dont les conditions étaient: 1° que George de Brandebourg abdiquerait, et que la ville reconnaîtrait l'évêque Charles; 2° que les hauts capitulaires protestants demeureraient en possession pendant quinze ans du Bruderhoff, et percevraient les revenus que le chapitre possède dans les terres et seigneuries de la ville; 3° que le sénior et les députés avec les prébandiers qui habitaient le Bruderhoff, ne seraient point inquiétés; 4° que pour garantie de 80,000 florins que la ville avait prêtés à George de Brandebourg, elle recevrait en engagement la recette des péages et la partie du bailliage de Marlenheim, appartenant à l'évêché; 5° que la ville obtiendrait de plus, en nantissement, l'office de prévôté que l'évêque exerçait en ville; 6° que tous les droits et coutumes de la ville seraient conservés dans le même état que sous l'évêque précédent. Cette transaction fut ratifiée par l'évêque archiduc Léopold, successeur de Charles de Lorraine en 1608. La transaction, passée pour quinze ans, fut renouvelée à Haguenau, le 2 février 1620, pour sept nouvelles années.

Les troubles dont on vient de parler furent comme le prélude de la guerre de trente ans.

Strasbourg fut la première ville qui accéda à la ligue formée par les princes protestants, en 1610, à Halle en Souabe, et qui était connue sous le nom *Union évangélique*. Cette ligue avait eu lieu à l'instigation de Henri IV, roi de France; elle avait pour chef l'électeur palatin qui était adonné au calvinisme. Le nouvel évêque de Strasbourg, archiduc Léopold, et qui était en même temps évêque de Nassau, leva des troupes en Alsace. Les fédérés évangéliques en envoyèrent au secours de la ville. La ville ayant été citée par-devant la chambre impériale, le sénat fit arracher l'effigie.



En 1627 expiraient les sept années formant le dernier terme de l'arrangement conclu à Haguenau, concernant l'évêché. L'empereur Ferdinand II écrivit au mois d'avril au magistrat pour faire exécuter la restitution convenue. Le magistrat rendit au grand chapitre la cour des Frères avec ses appartenances. L'empereur écrivit encore au mois de décembre pour exiger la restitution des églises occupées après la paix de religion. Le sénat éluda jusqu'à 1625, où l'empereur publia son édit général de restitution, par le moyen duquel la cause de la ville de Strasbourg devint commune à tous les États protestants. Cette affaire, suspendue par la guerre suédoise, ne se décida que par le traité de Munster.

Le roi de Suède Gustave-Adolphe, étant avec son armée dans les environs de Francfort, envoya le 12 octobre 1631 à Strasbourg, pour y négocier un traité d'alliance. Louis XIV, qui était alors à la tête de 30,000 hommes à Metz, en fit autant le 16 décembre. Sur un second message de Suède, du mois de mai 1632, le sénat promit du secours. L'armée française s'approcha de la ville en juillet, et au mois d'août les Suédois, ayant passé le Rhin, campèrent dans la plaine des Bouchers. La ville leur fournit des canons qu'ils employèrent au siège de Benfeld, après avoir pris possession sans résistance d'Obernai.

En 1638, les Suédois remirent la ville en possession du Bruderhoff et de ses revenus, en y ajoutant tous les droits que l'évêque et le chapitre possédaient dans la ville et les bailliages de la Wantzenau et du Kochersberg, choses qu'il fallut restituer à la paix deux années après.

La ville n'a pas acquiescé au traité de Prague de 1635; elle a en conséquence refusé de contribuer aux frais de la guerre contre les Suédois; mais le traité d'Osnabruck ayant adjugé à la Suède une indemnité de 5,000,000 d'écus, Strasbourg paya pour sa part, en 1649, 90,000 florins.

#### *Reddition de la ville à la France.*

A l'occasion de la guerre de Hollande, dans laquelle l'empereur fut impliqué, le pont du Rhin attira à la ville de graves périls. Des bateaux français, partis de Brisach, vinrent brûler ce pont en 1673, de peur que les impériaux ne s'en emparassent. La ville le fit à peu près rétablir, ce qui fut fort mal vu par la France. Le traité de Nimègue vint heureusement mettre un terme à cette fâcheuse discussion. Strasbourg envoya une députation au roi pour le complimenter; il était alors à Fontainebleau. Les députés furent amenés à son audience dans les carrosses de cour; il les accueillit avec bienveillance et leur fit des présents. La paix de Nimègue ayant affermi le traité de Westphalie, Louis XIV établit à Brisach une chambre de réunion, en 1680, qui déchira les terres et seigneuries de Strasbourg, assujetties à la souveraineté et à la juridiction du roi. La ville, dépourvue de secours, n'osant résister, se livra à la France le 30 septembre 1681, par une capitulation dans laquelle le maintien des privilèges, droits et établissements de la ville, ecclésiastiques et civils furent stipulés. La cathédrale fut alors rendue à l'évêque en vertu d'un article du traité. C'est ici le commencement de la période française pour Strasbourg. Le 23 octobre le roi entra dans la ville. La paix de Riswick confirma définitivement, en 1697, le détachement de Strasbourg du corps germanique, la France ayant restitué en échange Fribourg et Brisach.



